

La dotation des collèges augmente en 2024

L'heure est aux investissements dans les collèges publics de l'Eure. Pour 2024, le Département augmente substantiellement la dotation de fonctionnement des 55 établissements. Elle sera de 8,37 millions d'euros contre 6,83 millions d'euros en 2023. Soit une augmentation de 22,5 %, principalement pour financer la viabilisation, les dépenses d'entretien, les contrats obligatoires et la pratique sportive.

L'enveloppe du fonds de soutien à la politique éducative augmente également, passant de 446 000 € à 750 000 € pour 2024. « **Il y a de l'éducatif, des sorties pédagogiques... On fait plus envers nos collégiens** », insiste Florence Gauthier, vice-présidente en charge de l'Éducation, des collèges et de la jeunesse. Un fonds auquel s'ajoute le Class'Eure numérique (un kit de casques de réalité virtuelle, tablettes, baladodiffuseurs, webradio et système de vidéoprojection), les livres offerts aux collégiens et la prise en charge d'une grande partie des repas.

C. R



La dotation des collèges va augmenter de 22,5 % en 2024. Archives/F. L